



COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER DU 15 OCTOBRE 2009 (Salle Polyvalente de Kerfaouët)

QUARTIER SAINT-NAZAIRE FRONT DE MER – SAUTRON – GAVY OCÉANIS

Étaient présents :

| | | |
|-------------|------------|---|
| Françoise | LESTIEN | Adjointe au Maire, chargée des quartiers Saint-Nazaire Front de Mer – Sautron – Gavy Océanis |
| Régine | LE BAIL | Conseillère Municipale, Éluë de Proximité Kerlédé - Trébale |
| Yannick | BLANDEAU | représentant la FCPE primaire |
| Benoît | BONNAFFÉ | Collège des habitants |
| Thierry | CHARTRAIN | représentant la Fédération PEEP |
| Michel | CHAUSSE | représentant la SPCNE (Sauvegarde et Protection de la Corniche Nazairienne et de son Environnement) |
| Jean-Claude | FRICAUD | Collège des habitants |
| Sylvie | GUIVEL | représentant la direction de la Fédération des Maisons de Quartier |
| Cécile | HAETTEL | Collège des habitants |
| Franck | HORN | représentant le collège Jean de Neyman |
| Gwénola | KERVINGANT | Collège des habitants |
| Roger | LE THIEC | représentant l'Amical'Club des Anciens de Kerlédé et Trébale |
| Catherine | LEMELLE | représentant le SNOS Gymnastique |
| Karine | MACÉ | représentant Silène |
| Loïc | MÉROT | représentant le lycée Aristide Briand |
| Pierre | MONGANNE | Collège des habitants |
| Yves | THOMAS | représentant la CLCV |
| Philippe | THOMAS | représentant la direction de l'OMJ |
| Yvette | YVIQUEL | Collège des habitants |

Étaient excusés :

| | | |
|-----------|----------|--|
| Dominique | COLIN | Représentant le lycée professionnel Brossaud/Blancho |
| Marie | DEGUIRAL | représentant la FCPE |
| Bernard | NIGET | Collège des habitants |
| Patricia | ROUSSEL | Représentant l'antenne du Conseil Général |
| Catherine | VAILLANT | Représentant le lycée professionnel Brossaud/Blancho |

Assistaient également :

| | | |
|----------------|----------|---|
| Jean-Michel | BOUGOUIN | Responsable commercial S.T.R.A.N. |
| Antoine | BOUVET | Directeur de la S.T.R.A.N. |
| Yann | DUFOUR | C.A.RE.N.E. – service Transports et Déplacements |
| Anne-Véronique | MEYER | Direction des Relations aux Habitants – unité Vie des Quartiers |

Madame LESTIEN informe le conseil de quartier de la désignation future de deux commerçants : M. FILLAUD, commerçant à Sautron (marchand de cycles) et Mme DROUET, commerçante au Centre Commercial de Kerlédé (salon de toilettage) qui ont été invités comme auditeurs à prendre part à cette séance. Un arrêté municipal sera pris, en temps voulu, pour valider ces nouveaux membres, en tant que représentants des commerçants.

I. VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 2 JUIN 2009

A la demande de Monsieur BONNAFFÉ, le conseil de quartier se prononce sur le compte rendu de sa dernière réunion, qui est adopté à l'unanimité.

II. POINT ÉTAPE SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC À TRÉBALE – PROJET "PRIMEVÈRES"

Madame LE BAIL présente les conclusions du groupe de travail. Celui-ci a travaillé sur l'espace municipal connexe au projet immobilier Silène "Primevères". Ce lieu sera commun aux habitants actuels et aux futurs locataires.

Le groupe de travail s'est réuni trois fois. Après une expertise de terrain menée par les membres du groupe de travail, la dernière réunion a été consacrée à la présentation par Bernard FRÉMERY, technicien à la Ville, d'une esquisse du futur projet qu'il a travaillée à partir du recueil de propositions du groupe. Cette esquisse a été validée. Madame Régine LE BAIL ajoute que la contrainte technique liée à l'implantation d'une noue pour les eaux pluviales a été prise en compte et, qu'une rencontre spécifique sur ce sujet va être organisée avec les techniciens en charge de ce dossier à la Ville et Messieurs CHAUSSE et RICORDEAU.

Monsieur CHAUSSE intervient alors pour livrer son sentiment d'insatisfaction quant aux solutions techniques avancées jusqu'alors.

Reprenant son propos, Madame LE BAIL précise que la concertation est en cours entre Silène et les services municipaux. Passée cette étape, le projet final fera l'objet d'une nouvelle réunion du groupe de travail avant d'être soumis au conseil de quartier pour approbation, puis fera l'objet des arbitrages financiers d'usage au niveau politique, sur les fonds dédiés aux projets de proximité.

La date de livraison du projet immobilier pourrait être envisagée au deuxième semestre 2011.

Françoise LESTIEN la remercie et propose au Conseil de quartier, au regard des projets prioritairement retenus en ce qui concerne l'aménagement d'espaces de proximité qu'elle rappelle, la mise en place d'un prochain groupe de travail portant sur le retraitement de la place Marcel Pagnol.

III. RÉORGANISATION DU RÉSEAU S.T.R.A.N. (Liaison des quartiers)

En raison du doublement du pont de la Matte et de l'intégration du pôle multimodal de la gare, les réaménagements de réseaux prévus pour fin 2010 seront réalisés d'ici fin 2011.

Monsieur BOUVET, Directeur de la S.T.R.A.N., précise que la réorganisation porte sur les lignes urbaines et périurbaines, l'offre tournée vers les scolaires restant identique.

Il présente ensuite les éléments arrêtés suite à la concertation qui a eu lieu d'avril à septembre.

Un grand nombre de réactions des usagers ont amené la S.T.R.A.N. à faire évoluer le projet.

Les demandes des conseils de quartier sont également prises en compte, par exemple la demande du quartier Nord de bien desservir Prézégat.

Décisions prises suite à la concertation :

* Création d'une ligne à haut niveau de service de Montoir à Gavy (environ une heure de trajet). Un passage est prévu toutes les 20 minutes de Montoir et de Trignac, jusqu'à la gare et ensuite toutes les 10 minutes de la gare à Gavy. La branche "Montoir" desservira Penhoët et STX.

* L'itinéraire en provenance de Trignac a recueilli un avis favorable pour passer par la RN.

* Avenue de la République, entre la gare et le boulevard de la Libération, les places de stationnement actuelles seront supprimées afin de laisser la voie de droite aux seuls bus en direction du Paquebot, une voie en double sens sera, par ailleurs, réservée aux usagers. Cette voie passera en sens unique entre Libération et le Paquebot, tout en réservant du stationnement côté "Forum".

* Rue d'Anjou, la circulation se fera sur trois voies, deux réservées aux bus en double sens et une dite en "tête bêche" réservée aux usagers.

* La ligne à haut niveau de service desservira la cité scolaire par l'avenue Pierre de Coubertin plutôt que par le boulevard Laënnec, peu adapté en voirie.

* La fréquence des bus BHNS sera de 10 minutes.

Autres lignes principales à fréquence 30 minutes :

- Ligne 2 Heinlex/Gare
- Ligne 3 Petit Maroc/Brais
- Ligne 4 Villeneuve / Océanis – une connexion St Marc – BHNS est arrêtée.
- Ligne 5 de Méan/Océanis qui desservira notamment Kerlédé, Villès Martin, hôtel de ville, Victor Hugo, Paul Perrin, Prézégat, Savines, Certé, Méan. Le terminus n'est pas encore arrêté.

À noter la création d'une ligne estivale "P" desservant le bord de mer en été, jusqu'à Pornichet.

Questions des membres du conseil de quartier :

* Aménagement de l'Avenue Pierre de Coubertin : on prévoit environ 700 élèves pour le nouveau collège ; est-il prévu un réaménagement de l'Avenue, avec une piste cyclable ? Il est répondu que le bus se mettra en synergie avec les autres projets urbains.

* Quel sera le temps moyen entre Gare et Océanis ? Ce trajet durera environ 25 minutes, au lieu de 40 minutes actuellement.

* Quelle sera l'amplitude horaire ? BHNS : pour la tranche 6 H 30 – 19 H : toutes les dix minutes. La fréquence sera moindre de 5 H 45 à 6 H 30 et de 19 H à 23 H. Lignes secondaires : fréquence toutes les 30 minutes.

* Bosquet de chênes pouvant être abattu en raison du doublement du pont de la Matte : demande de remplacement par un square, à cet endroit ou dans un rayon de 200 m, en compensation de la disparition de ces arbres.

* Constat du peu de liaisons entre Pertuischaud - Villès Martin et le centre-ville : la S.T.R.A.N. précise qu'il est possible de calculer son itinéraire sur le site www.destineo.fr et bientôt sur le site de la S.T.R.A.N., où l'on peut également retrouver les adresses des dépositaires S.T.R.A.N. Une vente en ligne est également prévue.

* Pourquoi n'y a-t-il pas de liaison de Sautron vers l'Avenue Léo Lagrange et le BHNS ? Cela n'est pas réalisable, à moins de priver de desserte le front de mer et la rue de Pornichet.

La S.T.R.A.N. propose aux membres du conseil de quartier d'adresser leurs suggestions, remarques et observations, soit à l'Unité Vie des Quartiers, soit au service commercial de la S.T.R.A.N. ou au service transports de la C.A.RE.N.E.

En outre, tous les plans du nouveau réseau sont consultables sur le site de la C.A.RE.N.E. : <http://www.agglo-carene.fr/>

IV. QUESTIONS DIVERSES

* **Futur Collège** – ouverture prévue en septembre 2013 : il regroupera les actuels collèges Manon Roland et Jean de Neyman. Le Conseil Général sera maître d'œuvre ; le lieu d'implantation sera le terrain devant la salle de volley, à côté de la piscine.

* **Groupes de travail inter conseils de quartier :**

- le conseil de quartier Nord propose un travail en commun sur un "flyer" rappelant aux habitants de Saint-Nazaire les règles de stationnement alterné et de respect des autres notamment, les personnes handicapées et les mamans munies de poussettes.

- le conseil de quartier Centre propose un travail sur la propreté, dans le cadre d'une "charte de civilité".

Les membres du conseil de quartier intéressés par ces deux initiatives peuvent signaler leur souhait d'y participer en contactant l'unité Vie des Quartiers par téléphone ou par mail (coordonnées indiquées sur les courriers d'accompagnement des convocations et des comptes rendus).

* **Bureau élu** : Madame LESTIEN rappelle les noms des membres du Bureau élus par le conseil de quartier : Mme Sylvie GUIVEL, M. Claude PROVOST, M. Pierre MONGANNE. Ils sont contactables via le secrétariat de Mme LESTIEN à la Mairie (Mme GUENHARO - ☎ 02.40.00.41.30).

* **Non respect du Règlement Interne** : évoqué par un membre, estimant que des membres de conseils de quartier acceptent des interviews par la presse (Écho de la Presqu'île), ce qui semble contraire au règlement interne.

* **Règles non respectées sur l'espace public à Kerfaouët** : le chemin est impraticable en cas de pluie. Une demande de réparation a été faite à Silène il y a longtemps, sans résultat. La rue Marcel Sembat est un dépotoir permanent depuis les modifications dans le ramassage, par manque de civisme de la part des riverains. La représentante de Silène, Mme Karine MACÉ, précise qu'un local "encombrants" sera créé sur Kerfaouët.

* **Quelles seront les mesures prises, et par qui, pour les problèmes de dépôt sauvage d'ordures ?**
Il est répondu que la C.A.RE.N.E. a compétence pour les ordures ménagères, la Ville pour la propreté. Deux décisions ont été prises conjointement par la C.A.RE.N.E. et la Ville : le recensement des points noirs, impliquant des tournées supplémentaires, et la sanction par verbalisation des pollueurs.

* **Maison de François Blancho Avenue Albert 1^{er}** : regret que la Ville n'ait pas préempté et craintes que le promoteur, récent acquéreur de cette maison, n'en fasse un immeuble. Regrets également qu'il n'y ait pas plus de restaurants en bord de mer.

* **PLU – Littoral entre Villès Martin et Kerlédy** : apparemment, le PLU a été modifié pour permettre des immeubles de 15 m (5 étages). Regret de cet état de fait.

* **Problématiques de déplacement et de stationnement autour du rond-point de Sautron, des rues Ambroise Paré et Ferdinand Bulsson** : proposition de création d'un groupe de travail avec M. LUMEAU.

La séance est levée à 20 heures 30.



Fait à Saint-Nazaire, le 14 décembre 2009